

Foix, le 26 Septembre 2019

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Ariège
éducation
nationale

Secrétariat général

Référence
JLD/FA/29-2019-2020

Dossier suivi par
Monsieur Duret
Téléphone
05 67 76 52 23
Fax
05 67 76 52 00
Mél.
sp09@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul
Delpech
BP40077
09008 Foix Cedex

Monsieur le secrétaire départemental,

Votre courrier du 26 septembre 2019 relatif aux évaluations CP-CE1 a retenu toute mon attention et je vous sais gré de faire état de mon attachement au dialogue social.

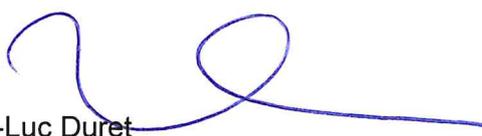
Je me permets de rappeler que, sur ce sujet, madame l'Inspectrice et messieurs les inspecteurs, leurs conseillers pédagogiques et les enseignants référents à l'utilisation du numérique sont mobilisés pour répondre aux questionnements des enseignants concernés.

J'attends donc de tous les enseignants de CP et de CE1, après la passation, la saisie et l'exploitation des évaluations.

Le ministère a apporté pour la session 2019-2020 des aménagements tout à la fois pédagogiques et techniques suite aux remontées établies par les enseignants l'an dernier.

J'ajoute enfin que ces évaluations sont une première occasion d'établir avec les familles en ce début d'année une relation privilégiée sur les réussites de leur enfant. C'est pour partie pour répondre à cet enjeu que cinq heures ont été accordées par le Ministre de l'Éducation nationale aux enseignants de CP- CE1.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire départemental, l'expression de mes salutations distinguées.


Jean-Luc Duret

Monsieur le secrétaire départemental SNUipp-FSU
13, rue du lieutenant Paul Delpech 09000 FOIX
09000 Foix

copie transmise aux IENS CCPD